



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

### **Les offices d'impôt de Lavaux-Oron et de Grandson fermeront leurs portes le 31 mars prochain**

**L'Administration cantonale des impôts (ACI) poursuit son adaptation au découpage territorial, parallèlement aux autres services de l'Etat, et le traitement informatisé de ses 445'000 dossiers. Pour ce faire et comme annoncé, l'ACI fermera l'Office d'impôt du district de Lavaux-Oron, situé à Cully, et le bureau de Grandson le 31 mars prochain, tout en renforçant les Centres de compétence régionaux, maintenant ainsi un lien de proximité fort avec l'ensemble des contribuables.**

La démarche de modernisation conduite par l'ACI est un processus qui se poursuit et qui s'intègre dans la réalisation des objectifs du programme Horizon 2015. La technique de la taxation évolue en parallèle à la mise en place de la déclaration d'impôt renvoyée par internet et les simplifications qu'elle engendre sur les processus de l'ACI. Ces mutations ont des répercussions sur l'organisation du service, notamment des transferts d'activités vers les Centres régionaux, déchargeant ainsi progressivement les offices et bureaux d'impôts.

Le site de l'Office de Cully (Bourg-en-Lavaux) présente la particularité d'être très proche du Centre régional de Vevey et à équidistance de celui de Lausanne. Ainsi, les 13'000 contribuables de Pully, Belmont-sur-Lausanne et Paudex seront rattachés au Centre régional de Lausanne-Ouest lausannois, rue Caroline 11 bis, tandis que les dossiers des contribuables des autres communes seront attribués au Centre régional de Vevey, rue du Simplon 22.

17 collaborateurs/trices sont concernés par cette fermeture. L'ACI a tout mis en œuvre pour que chacun(e) retrouve une situation au sein de l'administration fiscale. La moitié d'entre eux se déplacera à Lausanne et l'autre moitié à Vevey.

A la même échéance, comme déjà annoncé, le bureau de Grandson, qui emploie 6 collaborateurs, basculera vers le Centre régional d'Yverdon-les-Bains, qui reprendra tous les employé(e)s, à l'exception de la préposée, Mme Elisa Levailant, qui prend une retraite bien méritée après 25 ans de service.

Pour le contribuable, le lien de proximité demeure fort puisque 13 lieux restent à sa disposition, les entités de Château d'Oex et de la Vallée comprises. Ces réaménagements permettent une meilleure visibilité pour le citoyen, à l'instar de ce qui s'est fait pour le Registre foncier et les Offices de poursuites et faillites, et donne les moyens à l'ACI de renforcer les Centres de compétences régionaux par un niveau de formation toujours plus élevé.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 janvier 2014.